

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

# **Les idées fausses du ministre sur les 35 heures**

- Social -

Date de mise en ligne : mercredi 2 septembre 2015

---

**Démocratie & Socialisme**

---

**La députée du Doubs, Barbara Romagnan, a répondu aux propos d'Emmanuel Macron à l'université du Medef. Nous reproduisons ici [cet article de son blog](#), avec son autorisation.**



Emmanuel Macron s'est rendu à l'université d'été du Medef. Il est ministre de l'Économie. Je n'y vois donc rien d'anormal. Mais il n'a pas résisté à prendre à son compte et répéter cette idée fausse et tellement facile, qu'on ne réussit pas mieux en travaillant moins.

Plus précisément, quand il a évoqué les 35 heures, il a livré son analyse : on s'est trompé en pensant que « *la France pourrait aller mieux en travaillant moins* ».

Il confond - volontairement ? - la durée individuelle du travail et le nombre total d'heures travaillées. La première confusion consiste à ne prendre en compte que les salariés à temps complet en oubliant le temps partiel (82 % des travailleurs à temps partiel sont des femmes). La durée hebdomadaire moyenne du travail de l'ensemble des actifs occupés en France est l'une des plus élevée des pays développés d'Europe : 37,5 heures en France en 2013 contre 36,5 au Royaume-Uni, 35,3 heures en Allemagne et en Suisse, 30 heures aux Pays-Bas.

### **La France n'a pas travaillé moins, mais plus que jamais, pendant les 35 heures**

De plus, c'est le nombre d'emplois qui détermine le volume d'heures travaillées dans l'économie d'un pays. Entre 1998 et 2002, l'ampleur des créations de près de 2 millions d'emplois a conduit à une forte augmentation du nombre total d'heures travaillées (+ 8 %), malgré la réduction de la durée légale du travail. Donc, la France n'a pas travaillé moins, mais plus que jamais, pendant les 35 heures.

### **Baisse du chômage**

Ensuite, il remet en cause l'efficacité de la politique menée. Il y a incontestablement des limites à cette politique, mais on peut quand même rappeler que le taux de chômage - calculé par l'Insee selon les règles du Bureau International du Travail qui permettent des comparaisons internationales - passe de 11,8 % de la population active en mars 1998 à 8,8 % en mars 2001. La baisse est identique quand on regroupe les trois catégories A, B et C.

Autrement dit, cette baisse ne correspond pas un à transfert des demandeurs d'emplois de catégories A dans les autres catégories de chômeurs, qui admettent ceux qui accomplissent moins de 78 heures de travail dans le mois ou qui, au-delà, n'ont cependant qu'un emploi à temps très réduit. Accessoirement, les comptes sociaux étaient à l'époque équilibrés, le solde de la balance commerciale positif, précisément grâce à cette répartition de l'activité sur

un plus grand nombre de Français...

Au regard de la situation d'aujourd'hui, on se dit que finalement, la France n'allait peut-être pas si mal.